



**TOUR
D'OCCTANIE
2022**

**OCCITANIE
TOUR
2022**



Engagés dans l'organisation du Tour d'Occitanie, une nouvelle épreuve cycliste féminine par étapes, nous, Membres de la Direction de l'épreuve et signataires de la présente, avons pris la décision de stopper, au 17 juillet 2022, toutes démarches d'organisation d'une épreuve prévue en août 2022.

Si cette décision nous est apparue comme la seule envisageable, elle a été très difficile à prendre et nous laisse regrets et gout amer, surtout au regard de l'énorme travail accompli par notre équipe uniquement constituée de personnes bénévoles.

En effet, nous mettons un terme à toutes démarches d'organisation d'une épreuve qui s'annonçait comme un événement de très haut niveau qui devait apporter une visibilité inédite au cyclisme féminin et participer activement à son développement.

Notre Comité Organisateur a œuvré sans relâche pour parvenir à mettre sur pied une épreuve qui se voulait être un support de médiatisation et de développement du cyclisme féminin avec l'ambition, à terme, de faire partie des plus belles épreuves féminines par étapes. Avec le soutien financier de plus de 28 Partenaires Institutionnels, Villes étapes, Communautés de Communes, Agglomérations, Métropole et Conseils Départementaux, un parcours de haut niveau était tracé sur 11 départements comportant 3 arrivées inédites, dont 2 en altitude, ou aucune épreuve cycliste n'a jamais posé ses roues. En parallèle, dès décembre 2021, la Commission d'instruction de l'Agence Nationale des Sports nous avait notifié son « avis favorable pour attribution d'une aide financière au titre du fond d'aide à la production audiovisuelle » qui n'attendait que le courrier de soutien de la FFC. Forts de cette annonce, nous avons convaincu la Direction de la chaîne L'EQUIPE de diffuser le Tour d'Occitanie en direct quotidien de 2h, en faisant la 1^{ère} épreuve féminine par étapes diffusée en direct par la chaîne. Enfin, les validations des Partenariats privés, dont les 5 Partenaires Majeurs des Maillots de Leader, étaient en attente de la validation définitive et de la diffusion de l'épreuve en direct quotidien et du tracé. De plus, ces validations devaient permettre de répondre aux exigences financières détaillées par une convention avec la FFC et ainsi apparaître au calendrier UCI Route Dames 2022 aux dates que nous avons proposées en août et qui ne souffraient d'aucune concurrence.

Le Tour d'Occitanie c'était ça, une épreuve de 7 jours dont 2 arrivées en altitude avec diffusion en direct quotidien de 2h et caravane publicitaire, mais, à notre grand regret, il faut dorénavant le dire au passé.

En effet, au moment de la déclaration de l'épreuve et de ses tracés courant mai, nous avons pris soin de tenir compte de « L'Arrêté du 20 décembre 2021 portant interdiction des concentrations ou manifestations sportives sur les routes à grande circulation à certaines périodes de l'année 2022 », pour les tracés des 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} étapes concernées par cet arrêté. Pour autant, contrairement aux 5 autres Préfectures concernées par l'arrêté, le 21 juin, il nous a été notifié que sur le territoire du Département concerné par les tracés des 4^{ème} et 5^{ème} étapes la traversée de routes classées à grande circulation n'était pas autorisée par Monsieur le Préfet. Nous nous sommes donc lancés dans la recherche de solutions de substitution afin de modifier les tracés de ces 2 étapes. Si nous sommes parvenus à obtenir l'accord de 2 nouvelles Villes étapes, la proximité de l'événement et la dimension de l'épreuve du point de vue logistique ne permettaient pas aux Conseils Municipaux concernés de proposer et valider de nouvelles subventions pour l'accueil de l'épreuve. Aussi, tenant compte de cette importante perte de financements, nous avons pris la décision de stopper toutes démarches d'organisation. De plus, cette modification de tracé avait mis en suspend la diffusion de l'épreuve en direct tv quotidien et, par voie de conséquence, la validation finale des Partenariats privés. A moins de 6 semaines de l'épreuve, il n'était plus possible de les relancer.

Le risque de maintenir l'organisation avec l'espoir de solutions de dernière minute était trop important et nous avons donc été contraints, à contre cœur, de prendre cette décision d'arrêt des démarches d'organisation.

Au terme de cette aventure, nous tenons ici à remercier l'ensemble des Villes et Sites Hôtes, Communes traversées, Partenaires Institutionnels, Partenaires Médias, Partenaires Privés et Prestataires pour le temps qu'ils ont consacré à notre épreuve et le soutien qu'ils nous ont accordé. De même, nous tenons à remercier tous les Services de l'état, issus des 14 Préfectures et Sous-Préfectures concernées par le tracé de l'épreuve, pour le travail accompli et pour leur accompagnement au moment de rechercher des solutions de substitution.

Bien que composée de bénévoles, notre équipe est parvenue, au prix d'un immense travail et d'importantes concessions, à obtenir des accords qu'ils sont les premiers à avoir obtenu. Cela démontre le sérieux et le « professionnalisme » avec lequel ils ont, toutes et tous, porté le Tour d'Occitanie. Formons le vœu que ce travail et ces efforts n'aient pas été vains et qu'ils participent, malgré cet arrêt, au développement du cyclisme féminin.

François-Xavier VALIENTE
Directeur de l'épreuve
fxvaliente@goriceli.fr

Jean-Pierre PERIZ
Directeur Adjoint de l'épreuve
jeanpierreperiz@gmail.com

Francis COQUOZ
Directeur des Sites
francis.coquoz@gmail.com

PJ: Tracé de l'épreuve déposé
Courrier ANS
Courrier L'EQUIPE

C.O.T.O. - COMITÉ ORGANISATEUR DU TOUR D'OCCTANIE
Maison Départementale des Sports - Rue Camille Saint-Saëns - 11000 Carcassonne - France
Mail : contact@tour-occitanie.fr - Fax : +33 (0)9 55 85 41 07 - Site : www.tour-occitanie.fr
Affiliation F.F.C. : 51.11.003 - N° Préfectoral : 0111010410 - N° SIREN : 494.202.377.000.11 - Code Act 9312 Z

